



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

01

SANTE PUBLIQUE

01

ENERGIE

01

ADMINISTRATION

14

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armac.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armac.cm, Web: www.armac.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armac.cm

N° 1683

14 Novembre 2018

14 November 2018

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	003/AONO/RE/DK/CNGBK/CDPM-K/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/RE/DK/CNGBK/CDPM- K/2018 DU 30/10 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, QUATRE (04) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS ET QUATRE (04) BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-11-2018
2	Reference	004/AONO/CDPM/MBERE/C-DJ2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CDPM/MBERE/C-DJ2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE DJOHONG ET D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LAMOU DANS LA COMMUNE DE DJOHONG.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	07-12-2018
3	Reference	033.18 / AONR / SONARA / CIPM / 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 033.18 / AONR / SONARA / CIPM / 2018 DU 05/11/2018 POUR L'ASSISTANCE POUR LA MIGRATION DE LA COMPTABILITÉ VERS LE SYSCOHADA REVISÉ AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-12-2018
4	Reference	002/AONO/CDPM/2018 Lire
	Titre/objet	N° 002/AONO/CAWAE/CDPM-MAF/2018 DU 14 /11/ 2018 POUR LA REALISATION EN 03 PASSES DES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONCON DE ROUTE BITUMEE MEYO-RIVIERE MBE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	11-12-2018
5	Reference	35/AONO/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 35/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 08/11/2018POUR LES TRAVAUX DE CABLAGE ELECTRIQUE ONDULE ET LA FOURNITURE D'UN ONDULEUR A L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	007/DC/C18/CDPM/C-NGAMBE/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 007/DC/C18/CDPM/C-NGAMBE/2018 DU 02/11/2018 RELATIVE A L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, COMMUNE DE NGAMBE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	22-11-2018

7	Reference	005/2018/EOI/GP-IRDPOF Lire
	Titre/objet	CALL FOR CANDIDATURE NO. 005/2018/EOI/GP-IRDPOF _ 09/11/2018 FOR THERECRUITMENT OF ASSISTANT MONITORING AND EVALUATION EXPERT OF GRASSFIELD PARTICIPATORY AND INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT PROJECT IGP-LRDPL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	23-11-2018

8	Reference	2018/018/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2018/018/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 29 OCT 2018 PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AUX AVIS D'AFFEL D'OFFRES N° 2018/011/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 ET N°2018/012/AONO / UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 09 OCTOBRE 2018, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISE DE 30 PLACES ET D'UN PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE RESPECTIVEMENT POUR L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE ET LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

9	Reference	2018/020/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2018/020/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 02 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRE N °2018/009/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 1ER OCTOBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX (02) BLOCS PÉDAGOGIQUES ET CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS LATRINES À L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	002/C/R-AD/D-M^BYO/C-M°DLE/SG/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/R-AD/D-M^BYO/C-M°DLE/SG/2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

11	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 146/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 146/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 20 JUIN 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) GROUPES ELECTROGENES POUR LA SALLE DES FÊTES, LE BÂTIMENT ABRITANT LES LOCAUX DE LA DEPIDD ET LE CERCLE MUNICIPAL DE BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference N°06293/DV/MINDEF/01 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°06293/DV/MINDEF/01 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference N°05178/DV/MINDEF/01 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°05178/DV/MINDEF/01 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference 025/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 025 /C/FEICOM/DG DU 05 NOV 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/FEICOM/CIPM/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

16	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CFC/CIPM/2018 DU 30/08/2018 POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

17	Reference 146/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 146/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 20 JUIN 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) GROUPES ELECTROGENES POUR LA SALLE DES FÊTES, LE BÂTIMENT ABRITANT LES LOCAUX DE LA DEPIDD ET LE CERCLE MUNICIPAL DE BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

- 18**
- Reference [003/C/CNY/SG/CDPM/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/C/CNY/SG/CDPM/2018 DU 30 OCT 2018
- Nature de prestation N/A
- Date de cloture N/A
- 19**
- Reference [2465 /2018/DG/DAG/SDPA/SP](#) [Lire](#)
- Titre/objet DECISION N° 2465 /2018/DG/DAG/SDPA/SP DU 13 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
- Nature de prestation Autres Infrastructures
- Date de cloture N/A
- 20**
- Reference [33/DM/C/EBONE/SG/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°33/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 05/11/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION N° 02/AC/MINDDEVEL/RLT/ DMGO/SG/CIPM/2018 DU 28 SEPTEMBRE 2018 EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE BEMDJO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO.
- Nature de prestation N/A
- Date de cloture N/A
- 21**
- Reference [25/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 06/09/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°25/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 06/09/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION NATIONALE RESTREINTE N°02/CNR/MINDDEVEL/ RLT/ DMGO/C/EBONE/SG/2018 DU 02 AOÛT 2018 EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CERCLE MUNICIPAL À EBONE, ARRONDISSEMENT DE NLONAKO. DÉPARTEMENT DU MOUNGO.
- Nature de prestation N/A
- Date de cloture N/A
- 22**
- Reference [18/DM/C/EBONE/SG/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 18/DM/C/EBONE/SG/2018 DU PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINATDIRLT/ DMGO/SG/2018 DU 17 MAI 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKONGNINE ET DE MAMBELLIONDANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO EN DEUX (02) LOTS.
- Nature de prestation N/A
- Date de cloture N/A
- 23**
- Reference [ADDITIF N° 2](#) [Lire](#)
- Titre/objet DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DES ENTREPRISES N° 02/CR/ADC/DG/DG.M/2018 DU 15/10/2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SIX (06) ARMOIRES DE CLIMATISATION A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA ADDITIF N° 2
- Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference [05/AD/2018/DG/DAP/SMM/CEN/YDE](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°05/AD/2018/DG/DAP/SMM/CEN/YDE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°AONO/006/CENAME/CMS/2018 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS SANITAIRES À LA CENAME. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS (CENAME), MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DÉSIREUSES DE SOUMISSIONNER POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°AONO/006/CENAME/CMS/2018 RELATIF À LA FOURNITURE DES PRODUITS SANITAIRES À LA CENAME QUE LEDIT APPEL D'OFFRES EST MODIFIÉ COMME SUIT :

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

25

Reference [ADDITIF RECTIFICATIF N°02](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°02 A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CB/SG/SPM/2018 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DE LA DEMANDE DE COTATION CI-DESSUS POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE SOLAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET LNOUBOU, RÉGION DU CENTRE. QUE LES POINTS CONCERNANT LA DATE ET LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES SONT MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIT :

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

26

Reference [ADDITIF N° 01 A/S 22/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 01 AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N°22/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018 DU 25 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES EN VUE DE LA FOURNITURE DES POLICES D'ASSURANCE AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2019 ET 2020 NB: BIEN VOULOIR TÉLÉCHARGER LA PIÈCE D'ORIGINE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

27

Reference [N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-11-2018

COMMUNE DE NGUELEBOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/RE/DK/CNGBK/CDPMP- K/2018 DU 30/10 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, QUATRE (04) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS ET QUATRE (04) BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction **de quatre (04) blocs de deux (02) salles de classe, quatre (04) blocs latrines à six (06) compartiments et quatre (04) blocs administratifs dans certaines écoles publiques de la commune de NGUELEBOK.**

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

-Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;

-Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;

-Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

11 432 150 (Onze millions quatre cent trente deux mille cent cinquante) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget d'Investissement du FEICOM/COMMUNE DE NGUELEBOK, Exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dans les Services de la Mairie de BERTOUA 1ER, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dans les Services de la Mairie de BERTOUA 1ER, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15000) francs CFA** à la **Recette Municipale de NGUELEBOK.**

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune de NGUELEBOK, au plus tard le **21/11/2018 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/RE/DK/CNGBK/SG/CDPMP-K/2018 DU 30/10/2018 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, QUATRE (04) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS ET QUATRE (04) BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'ESTEN PROCEDURE D'URGENCE (Lot Unique)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Cinq (05) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement ,à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{ER} ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{ER} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion du Contrôle Départemental des Finances de BATOURE le **21/11/2018 à 11 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la KADEY, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

13. Critères d'évaluation

1. a. Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- note technique inférieure à 70 point sur 100
- absence d'un prix unitaire quantifié ;

1. b. Critères essentiels:

2.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;
- moyens matériels et logistiques ;
- expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ;
- chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise,
- méthodologie d'exécution des prestations ;
- planning d'exécution des prestations ;
- suggestions du Consultant.

N.B : Seules les offres techniquement acceptables (**Note technique supérieure ou égale à 70%** seront retenues pour l'évaluation financière).

14. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BERTOUA 1^{ER} ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM ET DJEREM, aux numéros de téléphones : 696 164 132 / 222 242 437.

BATOURI le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

LOUMBOUA Emmanuel

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CDPM/MBERE/C-DJ2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE DJOHONG ET D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LAMOU DANS LA COMMUNE DE DJOHONG.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DJOHONG, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction de DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PES DANS LA VILLE DE DJOHONG ET D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH DANS L'ECOLE PUBLIQUE DE LAMOU DANS LA COMMUNE DE DJOHONG.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

A - Forage équipé de PMH

100 TRAVAUX PREPARATOIRES
200 TRAVAUX DE FORATION
300 EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT- POMPAGE
400 REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
500 POSE DE POMPES : PMH
600 COUT ENVIRONNEMENT
700 FORMATION ET MISE EN PLACE DU COMITE DE GESTION

B- Forage équipé de PES

100 TRAVAUX PREPARATOIRES
200 TRAVAUX DE FORATION
300 EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE B TRAITEMENT - POMPAGE
400 CONSTRUCTION SUPERSTRUCTURE
500 EQUIPEMENT D'EXHAURE
600 FORMATION ET MISE EN PLACE DU COMITE DE GESTION
700 COUT ENVIRONNEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Un lot de trois forages

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de DJOHONG dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de DJOHONG dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (cent mille) 100 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de DJOHONG.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au point focal représentant la commune de DJOHONG à MEIGANGA, salle de délibération de la CDPM du MBERE, au plus tard le 07/12/2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/CDPM/MBERE/C-DJ/2018 du 12/11/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE DJOHONG ET D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LAMOUDANS LA COMMUNE DE DJOHONG.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB ; L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel dû cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de TROIS (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 900 000 (Neuf cent mille) Francs cfa valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu 07/12/2018 à 15 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de délibérations de la CDPM du MBERE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative (après 48 heures) ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée;
2. Conducteur des Travaux ne relevant pas du corps des Ingénieurs de Génie-Rural ou génie civil ;
3. N'avoir pas justifié de réalisation dans le délai au cours des deux (02) dernières années d'un projet de forage de montant au moins égal à 10 000 000 (dix millions) francs CFA (pièces justificatives, copie intégrale du contrat, notification de l'OS de démarrage et PV de réception provisoire) ;
4. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles requis

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur.

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
5. Matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, atelier de foration et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
8. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière. L'Autorité contractante attribuera le marché, sur proposition de la CDPM du MBERE au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché, sur proposition de la CDPM du MBERE, au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune de DJOHONG, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de DJOHONG.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune de DJOHONG, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de DJOHONG.

NGAOUNDERE le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

OUMAROU ISSAMA JOSEPH

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 033.18 / AONR / SONARA / CIPM / 2018 DU 05/11/2018 POUR L'ASSISTANCE POUR LA MIGRATION DE LA COMPTABILITÉ VERS LE SYSCOHADA REVISÉ AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(FF118-X58-0421)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau système comptable conformément aux exigences en vigueur dans la zone relevant de l'OHADA en général et du Cameroun en particulier, le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint relatif à l'assistance pour la migration de la comptabilité vers le SYSCOHADA révisé au sein de la SONARA.

2. Consistance des prestations

Le cabinet d'expertise comptable retenu à l'issue de la présente procédure accompagnera la SONARA, sur la base du descriptif des Termes de références (TDR), à travers un processus de formation, de diagnostic de l'impact, d'assistance et de mise en œuvre d'un nouveau système comptable, conformément aux exigences en vigueur dans toute la zone relevant de l'OHADA en général et du Cameroun en particulier.

Les segments d'activité relevant du présent projet couvre à minima:

- la formation des collaborateurs appartenant aux différents corps de métier ;
- la conversion des états financiers au 31 Décembre 2017 selon la nouvelle norme SYSCOHADA révisé ;
- l'analyse de l'impact de la révision du SYSCOHADA sur les comptes de la SONARA ;
- la préparation et l'implémentation de la conversion dans le système d'information comptable ;
- l'élaboration et la présentation des nouveaux états financiers conformément à la nouvelle norme désormais en vigueur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA 53.662.500** (cinquante-trois millions six cent soixante-deux mille cinq cent francs) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux deux (02) cabinets ci-après, retenus à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°033.18/AMI/SONARA/2018 du 18/07/2018 ; Il s'agit de :

N°	Nom du soumissionnaire	Adresse
1	Cabinet ERNST & YOUNG Cameroun	B.P. 4456 <u>DOUALA</u> <i>Tél : 233 42 51 09</i> <i>e-mail :ecaey@cm.ey.com</i>
2	MAZARS	B.P. 3791 <u>DOUALA</u> <i>Tél : 233 42 42 47</i> <i>e-mail</i> <i>:fidèleMMANDOA@mazars.cm</i>

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SONARA (FF118-X58-042)

7. Consultation du Dossier

Le doss

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respec

ASSISTANC

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : **Qua**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies posté

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été étab

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'abs

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **06/12/2018** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu l

14. Critères d'évaluation

14.1. CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux c

- Présentation et consistance de l'offre05 pts
- Méthodologie et Organisation de la mission.....35 pts
- Qualification et Expérience du personnel clé.....55 pts
- Logistique.....05 pts

TOTAL100 points

14.2. CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet,
- Absence de références valides (au moins 01) dans le domaine de l'assistance d'une comptabilité en SYSCOHADA révisé,
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont la combinaison de l'offre technique et de l'offre financière sera évaluée la mieu

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise des

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direct

Limbé, le 05/11/2018

Le Maître d'Ouvrage

Ibrahim TALBA MALLA

Copies : MINMAP

ARMP

CIPM

DG/DMAR (pour affichage et autres publications)

COMMUNE AWAE

N° 002/AONO/CAWAE/CDPM-MAF/2018 DU 14 /11/ 2018 POUR LA REALISATION EN 03 PASSES DES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONCON DE ROUTE BITUMEE MEYO-RIVIERE MBE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Awaé (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte de la **Commune d'AWAE**, un Appel d'Offres National Ouvert **pour la réalisation en 03 (trois) passes des travaux de cantonnement sur le tronçon de route bitumée MEYO-RIVIERE MBE (Limite Nyong et Mfoumou) (N10) sur 37,40 km.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Le désherbage ou débroussaillage de la route ;
- L'élagage d'Arbres et/ou arbustes ;
- L'Abattage éventuel d'arbres ;
- Le décapage et nettoyage des accotements ;
- Le curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- La restauration des glissières de sécurité ;
- La restauration des panneaux de signalisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **quatorze millions cinq cent un mille trois cent quatre vingt seize (14 501 396) de Francs CFA**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le **Budget du Ministère des Travaux Publics, ligne du Fonds Routier Exercice 2018 et suivants.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté **au Secrétariat Général de la Mairie d'Awaé**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis **au Secrétariat Général de la Mairie d'Awaé**, contre présentation d'une quittance de versement de **(20 000) Vingt mille francs CFA**, délivrée par **la Recette Municipale d'AWAE**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la **salle des réunions de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Afamba**, au plus tard le **11 Décembre 2018 à 14H30mn** (heure locale), et devront porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N ° 002/AONO/CAWAE/CDPM-MAF/2018 DU 14 /11/ 2018 POUR LA REALISATION EN 03 PASSES DES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONCON DE ROUTE BITUMEE MEYO-RIVIERE MBE (Limite Nyong et Mfoumou) (N10) 37,40 km**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Etant entendu que l'exécution des travaux est en **03 (trois) passes**, le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **290.000 (Deux cent quatre vingt dix mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **11 Décembre 2018 à 15h30mn** dans la **salle de réunion de la Commission Départementale de Passation des Marchés** de la **MEFOU et AFAMBA**. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- I) Dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous 48 h à compter de la date d'ouverture des offres**) ;
- II) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- III) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- IV) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « *méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations* »
- V) Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70% d'éléments positifs**;

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- I) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- II) Les références de l'entreprise ;
- III) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- IV) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme pour l'essentiel, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Mairie d'Awaé** dans le **Département de la Mefou et Afamba**.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le MAIRE

AKONO ZE Jean Marie

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 35/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 08/11/2018 POUR LES TRAVAUX DE CABLAGE ELECTRIQUE ONDULE ET LA FOURNITURE D'UN ONDULEUR A L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
24 42 01 03.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation du plan d'actions de la société AEROPORTS DU CAMEROUN SA pour l'exercice 2018, le Directeur Général-Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le câblage électrique ondulé et la fourniture d'un onduleur à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Garoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur :

La Réalisation d'un câblage électrique normalisé comprenant les éléments suivants :

- 01 Onduleur Smart UPS VT de 40 KVA ;
- 01 Coffret électrique 4/13 modules ;
- 03 Coffrets électriques 3/13 modules ;
- 25 Disjoncteurs différentiels 16 A/300mA 2p ;
- 03 Parafoudres modulaire tétra polaire 15-25kA type1 ;
- 01 Parafoudre modulaire tétra polaire 40- 70KA type2 ;
- 01 Disjoncteur de déconnexion parafoudre 3P + N 50A ;
- 03 Disjoncteurs de déconnexion parafoudre 3P + N 32A ;
- 02 Disjoncteurs tétra polaire 63A pour protection onduleur ;
- 03 Disjoncteurs tétra polaire de tête coffret secondaire 40 A ;
- 01 Disjoncteur tétra polaire de tête armoire principale NSX 250 A ;
- Vigi 100-250 ;
- 100 Prises électrique 2x2P+T (Embase + plastron) ;
- Câble électrique RO2V 4 x 10 mm² (400 mètres) ;
- Câble électrique RO2V 3 x 2,5 mm² (10 000 mètres);
- 14 Répartiteurs tétra polaire.

La fourniture d'équipements actifs comprenant les éléments suivants :

- 02 Commutateurs CISCO Catalyst 3750X-12S ;
- 01 Routeur Cisco 3945 ;
- 01 Firewall Cisco ASA 5525X ;

Le Maître d'Ouvrage effectuera :

Un contrôle quantitatif

Un contrôle quantitatif sera effectué sur tous les équipements.

Un contrôle qualitatif

Les contrôles suivants seront effectués :

- Vérification des normes de câblage électrique.
- Vérification impédances et résistance de la prise de terre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études est d'environ **quarante-huit millions (48 000 000) de F CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises installées en République du Cameroun, et spécialisées en travaux de câblage électrique ondulé.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun SA, Exercice 2018, Ligne 24 42 01 03.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à **la Cellule des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **29/11/2018 à 13 heures**, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 35/AONO/ADC/CIPM/2018
DU 08/11/2018 POUR LES TRAVAUX DE CABLAGE ELECTRIQUE ONDULE ET LA FOURNITURE D'UN
ONDULEUR A L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

9. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **six (06) mois**, toutefois le délai d'exécution final sera celui proposé par le soumissionnaire retenu.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **Neuf cent cinquante-six mille (956 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **29/11/2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 32) ;

Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 33) ;

L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années (document à joindre dans le dossier technique).

Un nombre de oui inférieur à **seize (16)** pour l'ensemble des critères essentiels;

Absence de l'attestation de visite de site ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Absence de la lettre d'autorisation du constructeur CISCO.

Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration.

Critères essentiels

- Références en prestations similaires :

- Moyens matériels **oui/non**

- Qualité du personnel d'intervention : **oui/non**

- Présentation agréments des constructeurs : **oui/non**

- Note méthodologique : **oui/non**

- Capacité financière : **oui/non**

- Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**

- Présentation de l'offre : **oui/non**

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60)** jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen

Tél. 222 23 36 02 poste 228.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :

- **MINMAP : 673 20 57 25/ 699 37 07 48**

- **CONAC : 222 20 37 32/ 658 26 26 82**

YAOUNDE le 7 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 007/DC/C18/CDPM/C-NGAMBE/2018 DU 02/11/2018 RELATIVE A L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, COMMUNE DE NGAMBE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le maire de la commune de NGAMBE lance une demande de cotation pour l'exécution des travaux de cantonnage sur les routes : (1) Côte de Pimbè sur le tronçon Songbenguè - Ngambè (R0315) ; (2) Côte de Nkan sur le tronçon Ngambè - Bipok (R0315), en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation en un lot unique comprennent les tâches suivantes :

- Tâche N°1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Tâche N°2 : Elagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tâche N°3 : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tâche N°4 : Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tâche N°5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants
- Tâche N°6 : Curage des fossés et exutoires ;
- Tâche N°7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tâche N°8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages
- Tâche N°9 : Restauration des gardes corps ;
- Tâche N°10 : Restauration des glissières de sécurité ;
- Tâche N°11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurité

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de 9 446 985 FCFA (NEUF MILLIONS QUATRE CENT-QUARANTE-SIX MILLE NEUF CENT-QUATRE-VINGT-CINQ) FRANCS CFA

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

Lesdits travaux sont financés par le budget MINTP-LIGNE FONDS ROUIER **pour un montant prévisionnel de 9 446 985 FCFA (NEUF MILLIONS QUATRE CENT-QUARANTE-SIX MILLE NEUF CENT-QUATRE-VINGT-CINQ) FRANCS CFA**

6. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la mairie de NGAMBE. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **trente milles (30 000) francs CFA** non remboursables payable à la Recette Municipale de la commune NGAMBE ou à la Recette des Finances d'EDEA.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime, au plus tard le **22/11/2018 à 11 heures** et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/C18/CDPM/C-NGAMBE/2018 DU 02/11/2018 RELATIVE A L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, COMMUNE DE NGAMBE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est d'un **(01) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **cent quatre vingt huit mille neuf cent quarante (188 940) francs CFA** valable pendant trente jours au – delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Patente de l'exercice en cours;
- Attestation de soumission à la **CNPS** en cours de validité ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement à la Recette de Municipale de la commune de MASSOCK-SONGLOULOU des frais d'achats du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable
- Attestation de non - exclusion délivrée par l'**ARMP**;
- Caution de soumission
- Registre de commerce
- Attestation de non redevance fiscale.

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **22/11/2018 à 12 heures**, dans la salle de conférences de la Préfecture d'EDEA, par la Commission Départementale de Passation des Marchés et se fera en un temps.

12. Critères d'évaluation

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis;
- Absence d'une pièce de l'Offre technico-financière ;
- Usage de faux documents.

13. Attribution

La Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution du marché au prestataire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins-disante.

DOUALA le 2 Novembre 2018

Le PRÉFET

DIKOSSO SEME FRITZ

GRASSFIELD PARTICIPATORY AND DECENTRALISED RURAL DEVELOPMENT PROJECT

CALL FOR CANDIDATURE NO. 005/2018/EOI/GP-IRDPOF _ 09/11/2018 FOR THERECRUITMENT OF ASSISTANT MONITORING AND EVALUATION EXPERT OF GRASSFIELD PARTICIPATORY AND INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT PROJECT IGP-LRDPL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Context

The services include recruitment of Assistant Monitoring and Evaluation Expert

2. Subject of the invitation to tender

FOR THE RECRUITMENT OF ASSISTANT MONITORING AND EVALUATION EXPERT OF GRASSFIELD PARTICIPATORY AND INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT PROJECT IGP-IRDPI

3. Nature of services

The Government of Cameroon has received financing from the Islamic Development Bank towards the cost of the Grassfield Participatory and Integrated Rural Development Project (GP-IRDP), and intends to apply part of the proceeds for consultant services. The services include recruitment of **Assistant Monitoring and Evaluation Expert**

4. Participation and origin

The Ministry of Agriculture and Rural Development (MINADER) through Grassfield participatory and Integrated Rural Development Project (GP-IRDP), the Project Management Unit (PMU) now invites interested candidates to present their candidature for the Post in providing the services. Interested candidates must provide specific information which demonstrate that they are fully qualified to perform the services (letters of motivation for the position should be addressed to the Project Coordinator, detailed curriculum vitae duly signed, certified copies of certificates and work attestations and a certificate of non-conviction not more than 3 months old.

5. Financing

Mode of Financing: **Islamic Development Bank Loan**
Financing : **No. 2CM 00S9/0090**

6. Submission of bids

Interested candidates are called upon to submit their written applications in a sealed envelope clearly labelled on it:

"Application for the post of Assistant Monitoring and Evaluation expert»

Applications can also be submitted electronically or on-line using the above indicated e-mails

Applications, which should be in French or in English, must be received at the GP-IRDP Management Office at the address indicated above latest **23/11/2018 at 3:00p.m.** local time.

7. Composition of bid

The candidate for the position shall possess the following minimum qualification and experience requirement for the job:

- At least a Bachelor's Degree in any of these disciplines: Management, Agronomist, Economics, or any other related field.
- At least (2) years work experience in Projects funded by Government, IDB and or other donors/funding bodies and organisations
- Any Work experience in the field of monitoring and evaluation in a Donor funded project would be an additional advantage to the candidate

8. Evaluation criteria

The eligibility criteria, the constitution of shortlists and the selection procedure shall be in accordance with the procedures set out in the Guidelines for the Use of Consultants under Islamic Development Bank Financing (current edition) which is available on the website address: <http://www.isdb.org>. The Coordination is not obliged to retain in the shortlists any interest manifested by a Candidate. Only Candidates retained for interview shall be contacted; female candidates are encouraged to apply.

9. Complementary information

Interested candidates are advised to obtain complementary information on the detailed job attributions and other relevant information from the address mentioned below, at local hours (GMT +1) and during working days: 8:00 am to 12:00 noon and 1:00 pm to 5:00 pm, from Monday to Friday at the following address:

GRASSFIELD PARTICIPATORY AND INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT PROJECT (GP-IRDP)

Attention: The Project Coordinator,
P.O. Box 1116, AYABA Street, Bamenda.
North West Region, CAMEROON.

Tel: (237) 233 36 10 07, Fax : (237) 233 361665, Mobile : (237) 77113000

E-mail :info(@gpderudep.org, muluhgn@yahoo.com

The documents of the candidates should be deposited or addressed to The Project Coordinator, clearly labelled

"Application for the post of (indicate the post apply for) »

10. Evaluation and publication of results

N/A

BAMENDA le 9 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR

MULUH GREGORY NGUH

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 2018/018/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 29 OCT 2018 PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AUX AVIS D'AFFEL D'OFFRES N° 2018/011/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 ET N°2018/012/AONO / UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 09 OCTOBRE 2018, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISE DE 30 PLACES ET D'UN PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE RESPECTIVEMENT POUR L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE ET LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, porte à la connaissance des soumissionnaires potentiels des avis d'appel d'offres ci-dessus indiqués en objet, que la date d'ouverture des offres, initialement prévue le 30 octobre 2018, est reportée à lundi 12 novembre 2018, aux mêmes heures et lieux./-

NGAOUNDERE le 29 Octobre 2018

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUÉ N° 2018/020/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 02 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRE N °2018/009/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 1ER OCTOBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX (02) BLOCS PÉDAGOGIQUES ET CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS LATRINES À L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- Maître d'Ouvrage** : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
2- Décision : n° 2018/019/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 du 02 NOV 2018 ;
3- Financement : Budget du MINEPAT, exercice 2018, Imputation : 947090711000002209.
4- Attribution :

N°	Objet	Attributaire	Montant TTC (en Fcfa)
1	Travaux de réhabilitation de deux (02) blocs pédagogiques et construction de deux (02) blocs latrines à l'Université de Ngaoundéré.	ETS ANGRAGNA Sari	195 774 557

- 5- Délai d'exécution** : quatre (04) mois
6- Lieu de souscription : Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré.

NGAOUNDERE le 2 Novembre 2018

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

COMMUNE DE MAYO-DARLE

COMMUNIQUE N° 002/C/R-AD/D-M^BYO/C-M°DLE/SG/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO DARLE (MAÎTRE D'OUVRAGE), COMMUNIQUE :

Les potentiels soumissionnaires aux Avis d'Appel d'Offres N° 001/ AONO/C/MAYODARLE/CDPM/2018 DU 09/10/2010, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RIBAO-novembre 2018, est reportée au vendredi 08 novembre 2018 à 14 heures 00 mn pour le dépôt et 15 heures 00 mn pour l'ouverture.

Le reste sans changement. /-

MAYO-DARLE le 5 Novembre 2018

Le MAIRE

GBEUNGBA TOULALE

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, communique que la Lettre -commande relative à la livraison des fournitures pédagogiques/paquets minima dans les écoles primaires de la Commune de Martap sous financement BIP MINEDUB 2018 est attribuée aux ETABLISSEMENT BINKOLA BP 18 TIGNERE pour un montant TTC de 6 899 967 (six millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-sept FCFA avec un délai de livraison de trente (30) jours.

Ladite entreprise est invité à prendre attache avec les services du Maître d'Ouvrage dès la diffusion du présent Communiqué pour la suite de la procédure /.

MARTAP le 26 Octobre 2018

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 146/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 20 JUIN 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) GROUPES ELECTROGENES POUR LA SALLE DES FÊTES, LE BÂTIMENT ABRITANT LES LOCAUX DE LA DEPIDD ET LE CERCLE MUNICIPAL DE BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les Etablissements ci-après désignés sont, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Uni-que	ETS NANO SARL B.P. : 301 Douala, Tél. : (237) 691 94 19 99	82 926 450	03

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS D'ELIMINATION
NICSON GROUP B.P. : 1824 Douala, Tél. : (237) 693 10 64 69	-Référence du soumissionnaire non conforme aux exigences du DAO. -Disponibilité du matériel et des équipements non satisfaite conformément aux exigences du DAO. -Méthodologie d'exécution des travaux non conforme aux exigences du DAO.
UNIK TECHNOLOGIES B.P. : 731 Yaoundé, Tél. : (237) 699 86 58 63	

-Chiffre d'affaires non conforme
aux exigences du DAO.

-Référence du soumissionnaire
non conforme aux exigences du
DAO.

<p>ETS GEORGES EVRA</p> <p>B.P. :14145 Yaoundé, Tél. : (237) 695 06 15 13</p>	<p>-Chiffre d'affaires non conforme aux exigences du DAO.</p> <p>-Référence du soumissionnaire non conforme aux exigences du DAO.</p> <p>-Non satisfaction à 100% des caractéristiques majeures non conforme aux exigences du DAO.</p>
<p>ETS BJJ RECORDS</p> <p>B.P. :29 Soa, Tél. : (237) 674 01 00 06</p>	<p>2^{ème} offre financière.</p>
<p>PRESTATION SERVICE CORP</p> <p>B.P. :641 Douala, Tél. : (237) 699 76 23 71</p>	<p>3^{ème} offre financière.</p>

Sont priés de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission des offres non-retenues.

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

COMMUNIQUE N°06293/DV/MINDEF/01[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense communique**

Les résultats des Appels d'Offres Nationaux Ouverts ci-après sont portés à la connaissance des soumissionnaires ainsi qu'il suit :

N°183410/AONO/MINDEF/CMPM/2018 du 22/06/2018 pour l'acquisition d'un groupe électrogène de secours de 15KVA pour le Caisson Hyperbare

ADJUDICATAIRE	LIEU DE LIVRAISON	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
TIENTCHEU S.A.R.L	DBE	13 500 000	03 mois

N° 183411/AONO/MINDEF/CMPM/2018 du 22/06/2018 pour l'électrification de la 123° CIM (16° BIM).

ADJUDICATAIRE	LIEU DE LIVRAISON	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
IMS GENERAL ELECTRIC S.A	123°CIM (nouveau 16 ^{ème} BIM)	20 699 883	O4 mois

N°183412/AONO/MINDEF/CMPM/2018 du 22/06/2018 pour l'électrification et l'éclairage public du centre d'entrainement de Motcheboum.

ADJUDICATAIRE	LIEU DE LIVRAISON	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
TIENTCHEU S.A.R.L	MOTCHEBOUM	13 500 000	04 mois

Les responsables de ces entreprises sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés du Ministère de la Défense, pour l'établissement des Lettres-commandes y afférentes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de 15 jours, suivant la publication de ce communiqué. Passé ce délai, ces derniers seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus./-

YAOUNDE le 3 Septembre 2018

Le MINISTRE

BETI ASSOMO JOSEPH

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

COMMUNIQUE N°05178/DV/MINDEF/01[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense communique**

Les résultats des Appels d'Offres Nationaux Ouverts ci-après sont portés à la connaissance des soumissionnaires ainsi qu'il suit :

N°182906/AONO/MINDEF/CMPM/2018 du 28/05/2018 pour l'électrification et l'éclairage public du centre d'Entrainement de Mindif.

ADJUDICATAIRE	LIEU DE LIVRAISON	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
IMS GENERAL ELECTRIC S.A	MINDIF	14 700 025	O4 mois

N°182908/AONO/MINDEF/CMPM/2018 du 28/05/2018 pour la construction de trois salles de cours au Centre d'Entrainement de Mindif.

ADJUDICATAIRE	LIEU DE LIVRAISON	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
ETS HADJA GOUMSOU	MINDIF	41 499 995	04 mois

N°182907/AONO/MINDEF/CMPM/2018 du 28 Mai 2018 pour la construction d'un forage au profit de la 123ème CIM (nouveau 16ème BIM).

ADJUDICATAIRE	LIEU DE LIVRAISON	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
ETS ARSAL SERVICE	123°CIM (nouveau 16ème BIM)	12 330 450	03 mois

Les responsables de ces entreprises sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés du Ministère de la Défense, pour l'établissement des Lettres-commandes y afférentes./-

YAOUNDE le 27 Juillet 2018

Le **MINISTRE**

BETI ASSOMO JOSEPH

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° 025 /C/FEICOM/DG DU 05 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/FEICOM/CIPM/2018 DU 03 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS DANS LES AGENCES REGIONALES DU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N°025/D/FEICOM/DG du 05 NOV 2018

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
L'Entreprise LEBES SARL, BP: 12529 YAOUNDE-CAMEROUN	17.899.227 (Dix-sept millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent vingt-sept) Francs CFA	Quinze (15) jours

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CFC/CIPM/2018 DU 30/08/2018 POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des prestations relatives à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant TTC en FCFA
ALL BUILDING COMPANY BP 8322 DOUALA.	06 mois	81 234 369

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 146/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 20 JUIN 2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) GROUPES ELECTROGENES POUR LA SALLE DES FÊTES, LE BÂTIMENT ABRITANT LES LOCAUX DE LA DEPIDD ET LE CERCLE MUNICIPAL DE BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les Etablissements ci-après désignés sont, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Uni-que	ETS NANO SARL B.P. : 301 Douala, Tél. : (237) 691 94 19 99	82 926 450	03

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS D'ELIMINATION
NICSON GROUP B.P. : 1824 Douala, Tél. : (237) 693 10 64 69	-Référence du soumissionnaire non conforme aux exigences du DAO. -Disponibilité du matériel et des équipements non satisfaite conformément aux exigences du DAO. -Méthodologie d'exécution des travaux non conforme aux exigences du DAO.
UNIK TECHNOLOGIES B.P. : 731 Yaoundé, Tél. : (237) 699 86 58 63	

-Chiffre d'affaires non conforme
aux exigences du DAO.

-Référence du soumissionnaire
non conforme aux exigences du
DAO.

<p>ETS GEORGES EVRA</p> <p>B.P. :14145 Yaoundé, Tél. : (237) 695 06 15 13</p>	<p>-Chiffre d'affaires non conforme aux exigences du DAO.</p> <p>-Référence du soumissionnaire non conforme aux exigences du DAO.</p> <p>-Non satisfaction à 100% des caractéristiques majeures non conforme aux exigences du DAO.</p>
<p>ETS BJJ RECORDS</p> <p>B.P. :29 Soa, Tél. : (237) 674 01 00 06</p>	<p>2^{ème} offre financière.</p>
<p>PRESTATION SERVICE CORP</p> <p>B.P. :641 Douala, Tél. : (237) 699 76 23 71</p>	<p>3^{ème} offre financière.</p>

Sont priés de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission des offres non-retenues.

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE NYAMBAKA

COMMUNIQUE N° 003/C/CNY/SG/CDPM/2018 DU 30 OCT 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nyambaka, Maître d'Ouvrage communique, les Bureaux d'Etudes Techniques préqualifiés suite à l'appel public à manifestation de candidatures en procédure d'urgence n°002/APMC/CNY/SG/ST/2018 du 10 octobre 2018 relatif à la préqualification des Bureaux d'Etudes Techniques en vue de l'actualisation du Plan Communal de Développement de Nyambaka sont les suivants :

N°	ENTREPRISES	SCORES
----	-------------	--------

1-	ETS KEBBAL BET	93,5/100
----	----------------	-----------------

2	Ets ZOKSE CONSULTINO & ENGINNERING	93/100
---	------------------------------------	---------------

NYAMBAKA le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

IYA IBRAHIMA

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N° 2465 /2018/DG/DAG/SDPA/SP DU 13 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA REFECTION DE L'ÉTANCHEITE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul - Marie** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/CFC/CIPM/2018 du 30/08/2018 pour la réfection de l'étanchéité de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/CFC/CIPM/2018 du 30/08/2018 est attribué à l'entreprise **ALL BUILDING COMPANY, BP 8322 DOUALA** au montant de **FCFA 81 234 369 (quatre vingt un millions deux cent trente-quatre mille trois cent soixante-neuf) TTC**, qui dispose d'un délai de six (06) mois pour son exécution.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION MUNICIPALE N°33/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 05/11/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION N° 02/AC/MINDDEVEL/RLT/ DMGO/SG/CIPM/2018 DU 28 SEPTEMBRE 2018 EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE BEMDJO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBONE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les Communes. Syndicats des Communes et

établissements communaux modifié et complété par le Décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création des nouvelles Communes

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscription administrative et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés.

Vu le Décret 2017/343 du 03 lu flet portant nomination de Monsieur GALIM NGONG Irénée en qualité de Préfet du Département du Moungo

Vu l'Arrêté n° 00000353/A/MINATD/DCTD du 22 novembre 2013 constatant l'élection de Madame SIDIKI Félicité Epse MANON au poste de Maire de la Commune d'Ebone et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 ;

Vu la Décision N° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Considérant l'Avis de Consultation N° 02/AC/MINDDEVELI RLT/ DMGO/SG/CIPM12018 du 28 septembre 2018 en procédure de gré à gré pour les travaux de construction d'une salle de classe à l'Ecole Publique de Bemdjo dans Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo

Considérant le rapport de la Commission Ad Hoc d'analyse des dossiers des soumissionnaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE:

Article 1er: La SOCIETE C LEAN-SERVICES SARL a été retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de construction d'une salle de classe à l'Ecole Publique de Bemdjo dans l'Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo pour un montant de **8.000.000 F (huit millions de francs) CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.**

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin serai?

EBONE le 5 Novembre 2018

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION MUNICIPALE N°25/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 06/09/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION NATIONALE RESTREINTE N°02/CNR/MINDDEVEL/ RLT/ DMGO/C/EBONE/SG/2018 DU 02 AOÛT 2018 EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CERCLE MUNICIPAL À EBONE, ARRONDISSEMENT DE NLONAKO. DÉPARTEMENT DU MOUNGO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBONE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes

Vu le Décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le Décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création des nouvelles Communes ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscription administrative et portant organisation et fonctionnement de leurs services

Vu le Décret 2017/343 du 03 juillet portant nomination de Monsieur GALIM NGONG Irénée en qualité de Préfet du Département du Moungo

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 00000353/A/MINATD/DCTD du 22 novembre 2013 constatant l'élection de Madame SIDIKI Félicité Epse MANON au poste de Maire de la Commune d'Ebene et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013

Considérant Consultation Nationale Restreinte N°02/CNR/MINDDEVEL/ RLT/ DMGO/C/EBONE/SG/2018 du 02 août 2018 en procédure de gré à gré pour les travaux de construction d'un cercle municipal à Ebene, Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo.

Considérant le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ebene du 05 août 2018 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE:

Article 1er: La **SOCIETE CABTE LIPANO SARL** a été retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de construction d'un cercle municipal à Ebene dans l'Arrondissement de Nlonako pour un montant de **238 237 491 F (Deux cent trente huit millions deux cent trente sept mille quatre cent quatre vingt mille francs) CFA TTC et un délai d'exécution de sept (07) mois.**

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin serai?

EBONE le 6 Septembre 2018

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

COMMUNE D'EBONE

DECISION MUNICIPALE N° 18/DM/C/EBONE/SG/2018 DU PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINATDIRLT/ DMGO/SG/2018 DU 17 MAI 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKONGNINE ET DE MAMBELLION DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO EN DEUX (02) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBONE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le Décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création des nouvelles Communes ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscription administrative et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés ;

Vu le Décret 2017/343 du 03 juillet portant nomination de Monsieur **GALIM NGONG** Irénée en qualité de Préfet du Département du Moungo

Vu l'Arrêté n° 00000353/A/MINATD/DCTD du 22 novembre 2013 constatant l'élection de **Madame SIDIKI Félicité Epse MANON** au poste de Maire de la Commune d'Ebene et ses Adjointes à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 ;

Vu l'Arrêté N° 0371/A/MINMAP du 11 décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Décision N° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes.

Considérant la Demande de Cotation N°01/DC/MINATD/RLT/ DMGO/SG/2018 du 17 mai 2018 en procédure d'urgence pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Nkongnine et de Mambellion dans l'Arrondissement de Nlonako en deux (02) lots.

Considérant Je procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ebene du 08 juin 2018 ; Considérant les nécessités de service.

DECIDE:

Article 1er: (1) Lot 1 **LA SOCIETE PRO-ELEC SARL**, BP 20482 Yaoundé, TEL.: 676 969 737 a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Cotation N° 01/DC/MINATD/RLT/ DMGO/SG/2018 du 17 mai 2018 en procédure d'urgence pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Nkongnine dans l'Arrondissement de Nlonako pour un montant de 6.921.775 F (six millions neuf cent vingt et un mille sept cent soixante quinze francs) CFA TTC et un délai d'exécution de 30 (trente) jours ;

(2) Lot 2 : **Les ETS ROXANE**, BP : 5203 Douala, TEL. : 677 21 63 60 J 696 84 07 80 ont été retenus comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Cotation N°01/DC/MINATD/RLT/ DMGO/SG/2018 du 17 mai 2018 en procédure d'urgence pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Mambellion, dans l'Arrondissement de Nlonako, pour un montant de 7.921.350 (sept millions neuf cent vingt et un mille trois cent cinquante) FCFA TTC et un délai d'exécution de 45 (quarante cinq) jours.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./

EBONE le 25 Juillet 2018

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DES ENTREPRISES N° 02/CR/ADC/DG/DG.M/2018 DU 15/10/2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SIX (06) ARMOIRES DE CLIMATISATION A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA ADDITIF N° 2

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le délai de remise des offres prévu le 29 octobre 2018 est reporté pour mardi le 13 novembre 2018.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le délai de remise des offres prévu le 13 Novembre 2018 est reporté pour jeudi le 22 novembre 2018.</p>

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

ADDITIF N°05/AD/2018/DG/DAP/SMM/CEN/YDE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°AONO/006/CENAME/CMS/2018 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS SANITAIRES À LA CENAME. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS (CENAME), MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DÉSIREUSES DE SOUMISSIONNER POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°AONO/006/CENAME/CMS/2018 RELATIF À LA FOURNITURE DES PRODUITS SANITAIRES À LA CENAME QUE LEDIT APPEL D'OFFRES EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Consistance des prestations

Au lieu de ...

Les fournitures sont réparties en dix huit (18) lots présentés comme suit :

N° de lot	Dénomination Commune Internationale (DCI) et dosage	Présentation	Quantité demandé au cond.	Quantité demandée nombre d'
1	Propionate de N,N-didécyl-N-méthyl-poly(oxyéthyl)ammonium 5,95% Chlorhydrate de polyhexaméthylène biguanide 0,7%	Sachet de 20 ml (x200)	1 344	268 80
2	Propionate de N,N-didécyl-N-méthyl-poly(oxyéthyl)ammonium 5,95% Chlorhydrate de polyhexaméthylène biguanide 0,7%	bidons 5 litres (x2)	768	1 536
3	Glutaraldéhyde 2,3 %	bidon de 5 litres (x2)	512	1 024
4	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium 3,5 % N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine 5,5 %	Sachet 20 ml (x250)	252	63 00
5	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium 3,5 % N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine 5,5 %	Bidon de 5 litres (x2)	512	1 024
6	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium 3,5 % N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine 5,5 %, Ethanol 24 %	Spray en 750 ml (x 6)	1 800	10 80

7	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium 3,5 % N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine 5,5 %, Ethanol 24 %	Bidon de 5 litres (x2)	1 024	2 048
8	Laureth sulfate de sodium 2,52 % Cocamido propyl Bétaine 2,20 %	Flacon de 500 ml (x20)	192	3 840
9	Laureth sulfate de sodium 2,52 % Cocamido propyl Bétaine 2,20 %	Flacon de 1 Litre airless (x12)	144	1 728
10	Paraffinum Liquidum 9% PEG-6 Stéarate 5 %	Flacon de 1 Litre airless (x12)	144	1 728
11	Alcool Ethylique 72%	Flacon 100 ml (x30)	800	24 000
12	Alcool Ethylique 72%	Flacon 500 ml + Pompe montée 3 ml (x40)	192	3 840
13	Alcool Ethylique 72%	Flacon 1 litre airless dosage 3 ml (x24)	48	3 456
14	Lessive textiles sans phosphate (sodium percabonate, disodium metasilicate, sodium silicate, sodium dodecyl benzene sulfonate)	Sac 20 kg Lessive désinfectante	200	200
15	Lessive textiles sans phosphate (sodium percabonate, disodium metasilicate, sodium silicate, sodium dodecyl benzene sulfonate)	Tablette 125 x 40	1 920	240 000
16	Didecyl dimethyl ammonium chloride - Isopropanol - Di-Alkyl ester of triethanol ammonium methyl sulfate	Adoucissant désinfectant / 5 kg	272	272
17	Didecyl dimethyl ammonium chloride - Alcohol - Alcohol ethylique	Sachet 3D Agrumes 250 x 20 ml	1 824	456 000
18	Didecyl dimethyl ammonium chloride - Alcool isopropylique - Phenoxyethanol - Cinnamaldéhyde	ELIGERM 50 ml	1 920	1 920

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou plusieurs lots.

1 Consistance des prestations

Lire plutot

Les fournitures sont réparties en dix huit (18) lots présentés comme suit :

N° de lot	Dénomination Commune Internationale (DCI) et dosage	Présentation	Quantité demandé au cond.	Quantité demandée nombre
6	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium 0,14% N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine 0,25 % Ethanol 24 %	Spray en 750 ml (x 6)	1 800	10 800
7	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium 0,14% N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine 0,25 % Ethanol 24 %	Bidon de 5 litres (x2)	1 024	2 048

2 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres seront adressées à la Direction Générale de la CENAME, à l'adresse ci-dessus indiquée et portant la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° AONO/005/CENAME/CMS/2018 RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET DISPOSITIFS MEDICAUX DE LABORATOIRE A LA CENAME »

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

La date limite de remise des offres est fixée le jeudi **15 Novembre 2018 à 14 heures locales**, délai de rigueur.

Lire plutot

Les offres seront adressées à la Direction Générale de la CENAME, à l'adresse ci-dessus indiquée et portant la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° AONO/006/CENAME/CMS/2018 RELATIF A LA FOURNITURE DES PRODUITS SANITAIRES A LA CENAME »

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

La date limite de remise des offres est fixée le jeudi **22 Novembre 2018 à 14 heures locales**, délai de rigueur.

3 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis administratifs et techniques sera effectuée par la Commission de Passation des Marchés Spéciaux des Médicaments et Dispositifs Médicaux Essentiels auprès de la CENAME, dans les locaux de la CENAME, le jeudi **15 Novembre 2018 à 15 heures locales**.

Lire plutot

L'ouverture des plis administratifs et techniques sera effectuée par la Commission de Passation des Marchés Spéciaux des Médicaments et Dispositifs Médicaux Essentiels auprès de la CENAME, dans les locaux de la CENAME, le jeudi **22 Novembre 2018 à 15 heures locales**.

4	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères Eliminatoires Absence d'autorisation d'exercice (délivré par les autorités en charge de la santé publique) en qualité de fabricant ou de distributeur de produits pharmaceutiques au Cameroun ; Non-exécution d'un marché antérieur ou fausse déclaration ou pièce falsifiée ; Défaut de présentation d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) dans le pays d'origine du fabricant et/ou du Certificat de Vente Libre ; Absence ou non-conformité d'un document administratif requis au titre de l'Appel d'Offres en cours de validité, fourni en original ou copie certifiée conforme ; Défaut de présentation des différents dossiers et échantillons requis dans des enveloppes extérieures totalement anonymes ; Défaut de présentation dans trois enveloppes distinctes cachetées et hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ; Non-conformité aux spécifications techniques des produits ; Absence d'agrément du fabricant (pour les établissements de distribution); Exclusion des marchés publics au Cameroun.</p> <p>Conformément aux dispositions de l'article 92(9) du Code de Marchés Publics, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Critères essentiels Preuve d'exécution d'au moins un (01) marché de prestations similaires accomplis au Cameroun ou à l'étranger au cours des trois (03) dernières années ; Chiffres d'affaires du soumissionnaire supérieur ou égal à 200 millions de Francs CFA au cours de l'un des trois derniers exercices clos (OUI/NON) ; Certificat qualité « ISO/BPD/BPL » (OUI/NON) ; Conformité aux normes NF EN1040 / NF EN1650 / NF EN14476.</p>

5	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le critère d'attribution des marchés sera le choix de l'offre évaluée la moins-disante, après toutes les étapes de l'analyse des offres, ainsi qu'elles sont détaillées à l'article 12.4 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, et pour autant que cette offre ait préalablement satisfait aux critères administratifs et techniques d'analyse des offres, selon les dispositions des articles 12.1 à 12.3 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le critère d'attribution des marchés sera le choix de l'offre évaluée la moins-disante, après toutes les étapes de l'analyse des offres, ainsi qu'elles sont détaillées à l'article 12.4 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, et pour autant que cette offre ait préalablement satisfait aux critères administratifs et techniques d'analyse des offres, selon les dispositions des articles 12.1 à 12.3 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</p>

6	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

6 Autres

Lire plutot

-Pièce n°2 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Article 12- Modalités d'analyse des offres et critères de s

12.1 Ouverture des plis

La séance d'ouverture des plis détermine la recevabilité des offres. L'ouverture des offres administratives et techniques aura le **22 novembre 2018 à 15 heures locales**, par la Commission de Passation des Marchés Spéciaux des Médicaments et D CENAME.

12.3 Agrément des candidats

12.3.2 Critères essentiels

Preuve d'exécution d'au moins un (01) marché de prestations similaires accomplis au Cameroun ou à l'étranger au cours des t

Chiffres d'affaires du soumissionnaire supérieur ou égal à 200 millions de Francs CFA au cours de l'un des trois derniers exerco

Certificat qualité « ISO/BPD/BPL » (OUI/NON) ;

Conformité aux normes NF EN1040 / NF EN1650 / NF EN14476.

- Pièce n°4 : Cahier des Clauses Techniques Particulières

Article 6- Spécifications techniques des fournitures

N°	Dénomination	Présentation	Quantités demandées par Conditionnement	Spécifications Techniques
Lot	(D.C.I.)			
6	Chlorure de didécyldiméthyl ammonium 0,14 % N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine 0,25 % Ethanol 24 %	Spray en 750 ml (x6)	1 800	Chlorure didécyldiméthyl ammonium 0,14 % N-(3-aminopropyl)-N-d 0,25 % Ethanol 24 %
7	Chlorure de didécyldiméthyl ammonium 0,14 % N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine 0,25 % Ethanol 24 %	Bidon de 5 litres (x2)	1 024	Chlorure didécyldiméthyl ammonium 0,14 % N-(3-aminopropyl)-N-d 0,25 % Ethanol 24 %

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

COMMUNE DE BOKITO

ADDITIF RECTIFICATIF N°02 A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CB/SG/SPM/2018 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DE LA DEMANDE DE COTATION CI-DESSUS POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE SOLAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET LNOUBOU, RÉGION DU CENTRE. QUE LES POINTS CONCERNANT LA DATE ET LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES SONT MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Le soumissionnaire placera (01) original et (06) six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Bokito.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS**

N° 002. /DC/C/C/BK/SG/SPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018

Travaux d'éclairage public solaire de la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre "**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date limite de réception des offres	Le 12 NOVEMBRE 2018 à 11 heures
-------------------------------------	---------------------------------

Lire plutot

Le soumissionnaire placera (01) original et (06) six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Bokito.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS**

N° 002. /DC/C/C/BK/SG/SPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018

Travaux d'éclairage public solaire de la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre "**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date limite de réception des offres	Le 19 NOVEMBRE 2018 à 11 heures
-------------------------------------	---------------------------------

Lieu de réception des offres: A la Commission Départementale des Marchés Publics (Bafia Hôtel des Finances).

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 12 NOVEMBRE 2018, à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Hotel des finances de Bafia

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Lire plutot

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 19 NOVEMBRE 2018, à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	A la commission départementale des marchés publics (Hotel des finances de Bafia)

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

BOKITO le 8 Novembre 2018

Le MAIRE

OLOUME ERNEST

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N° 01 AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL
N°22/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018 DU 25 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES
COMPAGNIES D'ASSURANCES EN VUE DE LA FOURNITURE DES POLICES D'ASSURANCE AU PROFIT
DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2019 ET 2020 NB:BIEN VOULOIR
TÉLÉCHARGER LA PIÈCE D'ORIGINE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DOUALA le 13 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréeer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.cm**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm